



# Centre Communal d'Action Sociale

## CCAS



Le CCAS est une institution publique rattachée à une collectivité territoriale. Il agit, sur le territoire d'une commune, dans les domaines de l'aide sociale légale, de l'action sociale et de l'animation d'activités sociales.

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches administratives auprès des divers services sociaux. Il peut également, sur étude de dossier vous apporter une aide financière exceptionnelle pour pallier à une difficulté .